

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION DE LA VIE
INSTITUTIONNELLE ET DES
RELATIONS AU PUBLIC

Conseil départemental

Rapport du Président

N° POSACTES : 282579

Objet : Désignation de représentants du Conseil départemental au sein de commissions et organismes divers.

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 1^{er} juillet 2021, suite aux élections des 20 et 27 juin 2021, l'Assemblée départementale a procédé à la désignation de ses représentants dans les commissions et organismes divers.

Depuis cette date, de nouvelles demandes et des demandes de modifications sont parvenues au Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Il convient donc d'une part, de procéder à de nouvelles désignations de conseillères départementales et conseillers départementaux.

Pour la **Commission de concertation départementale Education Nationale**, il convient de désigner 2 conseillers départementaux titulaires et 2 suppléants, conformément à l'article R.442-10 du Code de l'Education.

2 titulaires : MM. Vincent GIBERT et Victor DENOUVION.

2 suppléants : Mmes Sandrine BAYLAC et Marie-Claude FARCY

Conformément à l'article R421-14 du Code de l'Education, le conseil d'Administration des collèges comprend un représentant de la collectivité de rattachement. A ce titre, il convient de désigner 2 représentants titulaire et 2 suppléants pour chacun des nouveaux collèges suivants :

*collège de BEAUZELLE :

2 titulaires : Mme Line MALRIC, M. Pascal BOUREAU.

2 suppléants ou suppléantes : M. Vincent GIBERT et Mme Marie-Claude FARCY.

*collège de SEYSSES :

2 titulaires : Mme Sophie TOUZET et Jérôme BOUTELOUP.

2 suppléants ou suppléantes : Mme Annie VIEU et M. Thierry SUAUD.

*collège de TOULOUSE GUILHERMY :

2 titulaires : Mme Martine CROQUETTE et M. Dominique FOUCHIER.

2 suppléants ou suppléantes : M. Jean-Louis LLORCA et Mme Zohra EL KOUACHERI.

*collège de TOULOUSE SAINT-SIMON :

2 titulaires : M. Jean-Louis LLORCA et Mme Zohra EL KOUACHERI.

2 suppléants ou suppléantes : Mme Martine CROQUETTE et M. Dominique FOUCHIER.

Pour la **Commission Départementale des Transports Scolaires**, nouvellement créée suite au transfert à la Région de la compétence transport routier non urbain de voyageurs et de transport scolaire, la Région Occitanie demande la désignation de 2 Conseillers départementaux, 1 titulaire et 1 suppléant :

1 titulaire : Mme Martine CROQUETTE.

1 suppléant : M. Pascal BOUREAU.

Pour l'**Institution Interdépartementale pour l'aménagement du barrage de Montbel**, la délibération de l'IIABM du 30 novembre 2021 approuve la modification des statuts de l'IIABM. Cette évolution porte sur l'article 6 des statuts relatifs à la composition du Conseil d'administration, et indique que chacun de ses membres est élu ou désigné par sa collectivité avec un suppléant.

L'assemblée départementale a désigné par délibération du 1^{er} juillet 2021 3 titulaires : MM. Jean-Michel FABRE, Gilbert HEBRARD et Pascal BOUREAU.

IL convient de désigner à présent 3 conseillers départementaux suppléants : MM. Loïc GOJARD, Julien KLOTZ et Thierry SUAUD.

Pour la Commission de Suivi de Site Toulouse Nord, il convient de désigner un conseiller départemental titulaire M. Vincent DENOUVION et un suppléant Mme Sandrine FLOUREUSSES.

Il convient également de procéder aux modifications suivantes :

- Pour le **Conseil des Familles des pupilles de l'Etat**, actuellement les titulaires sont Mme Annie VIEU en tant que Vice-Présidente chargée de l'enfance et famille et M. Vincent GIBERT, il est demandé que Mme Marie-Claude FARCY soit nommée à la place de Vincent GIBERT.

-Pour le **Conseil départemental de l'accès au droit de la Haute-Garonne**, suite au retrait de Mme Sandrine FLOUREUSSES, il est proposé d'attribuer les mandats de la façon suivante :
M. Georges MÉRIC, Président du Conseil départemental ou son représentant M. Arnaud SIMION.
Titulaire : Mme Inès GOFFRE-PEDROSA en remplacement de Mme Sandrine FLOUREUSSES
2 suppléants ou suppléantes : Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS et M. Alain GABRIELI.

Suite à la démission de Mme Aude Saint-Aubain, il est proposé d'attribuer les mandats ainsi qu'il suit :

Conseil d'administration du Comité départemental du Tourisme :
1 titulaire : M. Alain GABRIELI.

Association des tables et auberges de France :
1 titulaire : M. Pascal BOUREAU.

Association pour la promotion des locations de vacances Clévacances Haute-Garonne:
1 titulaire : M. Loïc GOJARD.

Association Relais des Gites de France de la Haute-Garonne:
1 titulaire : M. Loïc GOJARD.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Signé

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental